



Réunion du Comité Directeur
Procès-verbal n°2022-09-03

Réunion à Champigneulles	Le samedi 03 septembre 2022 de 10h00 à 17h00
Présidence :	Albert GEMMRICH
Membres Elus :	Ali DJEDID, Mathieu CHAPPAZ, Christophe GEORG, Laurent HETZEL, Jacques HUMMER, Cedric KANTE, Michel KEFF, Damien KELTZ, Joël MULLER, Hervé PAPAVERO, Gérard SEITZ, Michel SPINDLER, Olivier TURBE,
Présidents de districts :	Guy ANDRE, Michel AUCOURT, Daniel FAY, Bruno HERBST, Patrick LEIRITZ, Yann LEROY, René MOLLE, Philippe PAULET, Christophe SOLLNER
Salariés : Président CRA :	Olivier STUDER, Patrice GRETHEN, Frédéric VARAIS, Stéphane VILLEMIN,
Excusés :	Michel AUCOURT remplacé par Marc HOOG, Bruno HERBST remplacé par Pierre BERRETA, Cédric KANTE donne pouvoir à ALI DJEDID, Laurent HETZEL donne pouvoir à Christophe GEORG, Damien KELTZ donne pouvoir à Gérard SEITZ, Hervé PAPAVERO donne pouvoir à Joël MULLER, René MOLLE, Daniel FAY, Patrick LEIRITZ, Philippe PAULET, Michel KEFF,

Le Président Albert GEMMRICH salue l'ensemble des membres et ouvre la réunion organisée en présentielle.

1 Adoption des Procès-Verbaux

Le PV du Comité Directeur du 24 août 2022 est approuvé, ainsi que celui du 24 juin 2022 suite à la modification de l'article 7.6. du PV.

2 Clubs

Le tableau des mouvements de clubs, affiliations, changement de nom, changement de type, groupement de club, inactivités, radiations, et reprises d'activités sont validés voir le détail dans le tableau en annexe.

3 Finances

Le trésorier général Olivier TURBE présente les évolutions de charges et de produits depuis la saison 2017-2018.

Il commente les différentes rubriques les plus importantes du compte de résultat et il en précise les principales variations.

Concernant plus précisément l'exercice financier 2021-2022, le compte de résultat prévisionnel s'annonce très positif. Le résultat est encore à ce stade provisoire, car



toutes les écritures n'ont pas encore été comptabilisées notamment les amortissements et les provisions.

Ce résultat exceptionnellement positif a un caractère exceptionnel : il est lié à beaucoup de reprises de provisions qui avaient été faites lors de la période du COVID. L'objectif est de revenir à avoir une vision financière plus lisible avec le minimum de provision pour être au plus près de la réalité à l'instant t.

Si on annule ces écritures exceptionnelles, le résultat serait proche de l'équilibre.

Ainsi, compte tenu de la prise en compte de l'inflation et de l'évolution des différentes charges, la saison 2022-2023 ne permettra pas de générer un compte de résultat aussi positif.

Compte tenu de la diminution mécanique des reversements aux districts pour la saison 2022-23 et de la perspective de bilan de la saison 2021-22, le Président propose de compenser cette baisse par une aide exceptionnelle compensatoire.

Le commissaire aux comptes doit intervenir début octobre afin de valider la situation comptable au 30 juin 2022.

La présentation des comptes détaillés sera présentée en Comité Directeur pour approbation.

4 Indemnités kilométriques

Le barème de la FFF passe de 0,401 € à 0,446 € soit une augmentation de 11,22%.

Le barème d'indemnité kilométrique des arbitres qui suit le modèle fédéral sera donc modifié à 0,446 €.

Le tarif de remboursement des bénévoles sera majoré du même pourcentage d'augmentation soit 11,22% et passera de 0,38 € à 0,423 €.

Ces barèmes sont applicables à compter du 01 septembre 2022.

5 Commissions

Suite à la démission de plusieurs membres de la commission régionale du contrôle de changement de clubs, la composition 2022/2023 sera composée de :

Christophe GEORG-Charles GEISS-Camille SEBILLOTTE- Jacky FRANCCART- Paul CLAUDEPIERRE et Axel KIMMEL.

Gérard SEITZ nous indique que pour la commission des compétitions qui est à ce jour de 14 membres elle vient d'enregistrer 4 démissions, messieurs Marc HOOG, Jacky THIEBAUT, Gilles THIEBAUT et Roland MEHN.

Ils seront remplacés par 2 nouveaux membres François SOGNE éducateur à Forbach et Cyrill IMBERNON éducateur à Molsheim, ce qui portera la commission à 12 membres au lieu de 14.



6 Mécanismes de désignation des arbitres

Le mécanisme de désignation des arbitres en annexe est approuvé par le Comité Directeur.

7 Commission régionale d'arbitrage

Ali DJEDID présente le tableau de la péréquation des frais d'arbitrage qui précise que le montant des forfaits définit en début de saison pour chaque niveau est très proche des montants réels à l'exception de la catégorie Futsal qui a généré un déficit de 4754,00 € qui est pris en charge par la LGEF.

8 Commission du bénévolat et des distinctions

La commission du bénévolat proposera de renouveler l'opération « bénévole du mois » aux districts qui le souhaitent.

Le 15 et 16 octobre sera organisé le Week End des bénévoles à Claire fontaine.

La commission du bénévolat précise les fonctions de chacun des membres et ainsi qu'un référent pour chacun des districts.

Le détail de cette commission est repris dans la rubrique des commissions sur le site de la Ligue.

La commission propose la nomination de Bernard DESUMER en tant que membre d'honneur de la LGEF, ce qui est accepté par le Comité Directeur.

9 Partenariats

Le Directeur général présente le détail de la liste des partenaires.

10 Usage de la vidéo

L'utilisation de la vidéo dans le monde de football est croissante. Les besoins pour les clubs et les instances sont de plus en plus nombreux. Compte tenu des sommes engagées par la LGEF et des besoins dans ce domaine, le Comité Directeur valide la création d'un poste dédiée à cette compétence.

11 Bilan et perspectives festival U13

L'édition 2022 a été un succès, un grand remerciement au club de WEYERSHEIM à son Président, son Comité Directeur et à l'ensemble de ses bénévoles, qui ont été à la hauteur de la manifestation.

Le groupe de travail propose de reconduire l'édition 2023 en Alsace pour capitaliser sur les contacts pris et la logistique, et de se donner le temps de trouver un site hors Alsace pour 2024 et 2025.

Le Comité directeur décide que le festival U13 se déroulera à nouveau en Alsace en 2023, dans un club différent que Weyersheim pour permettre une rotation entre les clubs.



12 Observatoire de l'emploi

Depuis le début de l'année l'observatoire de l'emploi étudie l'employabilité des personnes ayant obtenu un BMF ou un BEF au cours des dernières années. L'étude est finalisée et elle met en évidence :

- Une augmentation de l'implication des personnes titulaires du BMF dans le monde du football et une progression de l'emploi dans les clubs. Les contrats sont très souvent précaires
- Une employabilité plus importante pour les titulaires du BEF avec également une très forte proportion de contrats précaires.

En conclusion, on constate que 93 % des personnes formés sont toujours impliquées dans le football.

13 Informations du Belfa par Christophe SOLLNER

Le prolongement du plan du COMEX « Performances 2024 » se traduit dans la mise en œuvre des conventions d'objectifs de la LFA. Les éléments du territoire de la Ligue doivent être transmis au BELFA avant fin octobre.

Le FFF Tour sur les plages sera décentralisé dès 2023 dans les territoires. Une étape devrait avoir lieu dans une grande ville du Grand Est.

Les bons d'achat NIKE de la FFF ont une validité jusqu'à fin octobre. Il est nécessaire de relancer les clubs qui n'ont pas encore utilisé leur bon. La LGEF transmettra les éléments aux districts pour effectuer les relances.

Dans le même ordre d'idée, la plateforme pour les bons d'essence va être mise en œuvre dans les prochains jours.

14 Evolution des postes ETR

Il y a eu des mouvements au cours de l'été.

CTR Moselle, départ Aurélien FERRARI remplacé par Michael MAURICE

CTR Alsace, départ Lucas IGNATOWICZ le remplacement est en cours

CTD DAP Ardennes, départ Freddy LEFORT remplacé par Jean-Louis MAZZEO

Adjoint Technique Meuse, départ Nordine ZIANI le remplacement est en cours.

15 Informations diverses

Au niveau des compétitions, les réunions de rentrée ont été faites en visio, sauf les clubs de R1 en présentiel tous les clubs ont eu les informations.

Tirage de coupe le prochain tirage aura lieu à la Foire de Chalons sur Marne.

Au niveau du championnat jeunes il faut apporter des modifications sur l'organisation, un groupe de travail se penchera sur le sujet.



15.1 Le EFOOT

Le Vainqueur national de l'E Cup FFF 2022 : Abdoulaye Niang licencié à l'AS Saulnes Longlaville (54) que nous félicitons chaleureusement.

Concernant 2022-2023 :

- nouveau partenariat entre la FFF et KONAMI (concurrent de FIFA)
- Une demande effectuée le 11 août auprès de la FFF et Perriere Manon est en cours sur le nouveau protocole à suivre, nous restons en attente de la réponse et nous allons procéder à une demande de dérogation pour continuer à utiliser FIFA pour cette saison.

15.2 Carton Bleu

Remise du carton bleu à plusieurs clubs de Ligue. Les clubs sont très heureux d'avoir décroché un bon d'achat de 1000€ identique quel que soit le niveau de compétition.

16 Calendrier

- Assemblée générale de la LGEF : le 17 décembre 2022 à 09h30 en présentiel
- Réunion de bureau : 05 novembre 2022 à Champigneulle à 10h00
- Visioconférence de travail : 15 novembre 2022 à 18h30
- Comité directeur en présentiel le 26 novembre 2022 à 10h00 à Champigneulle

17 Déclaration lue par Yann Leroy, au nom des présidents de district

« Les neuf présidents de district du Grand-Est réaffirment leur souhait d'une rencontre avec le président et le président délégué de la ligue afin d'évoquer ensemble les dysfonctionnements de la LGEF dont nous avons déjà fait état. Malgré plusieurs propositions de date de notre part, cette rencontre n'a toujours pas pu avoir lieu. Nous ferons donc dès la semaine prochaine une dernière proposition de dates avec l'espoir que le président de la ligue y répondra favorablement.

En attendant, il est évident que les points inscrits à l'ordre du jour de la prochaine AG de la LGEF auraient bien du mal à bénéficier de notre soutien. »

18 Réponse du Président

« Les précédentes dates proposées par les Présidents de districts ne coïncidaient pas avec le planning très chargé de fin de saison du Président de la Ligue qui bien évidemment reste en attente de nouvelles propositions.

Cette réunion sera organisée afin d'étudier les axes de réflexion et de progrès dans les domaines de la communication, de l'organisation, de la mise en place de projets régionaux, ainsi que des projets de mutualisations ».

Michel SPINDLER
Secrétaire général

Albert GEMMRICH,
Président